



**PRÉFET  
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
LOIR-ET-CHER**



**santé  
famille  
retraite  
services**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Renforcement de l'accueil des agriculteurs en Loir-et-Cher**

Blois, le 4 mars 2024

Dès cette semaine, les services de l'État, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher et la mutualité sociale agricole (MSA) s'organisent pour renforcer les modalités d'accueil des agriculteurs et pouvoir apporter des réponses de proximité à leurs préoccupations. Ce travail de coopération renforcé entre l'ensemble des acteurs concernés vise à être à l'écoute des agriculteurs qui en expriment le besoin et à leur apporter des réponses concrètes

De nombreux lieux d'accueil de proximité sont ainsi ouverts dans l'ensemble du département pour les recevoir :

\* Au siège de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher, 11-13-15 Rue Louis Joseph Philippe à Blois, dans le cadre du dispositif « passer le cap »  
*Du lundi au vendredi 8h30-12h00 et 13h30-17h00*  
*Privilégiez la prise de rendez-vous*

\* Dans les sites de la MSA :

- A Blois, 19, avenue de Vendôme

*Sans rendez-vous le mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h*

*Sur rendez-vous le mercredi, jeudi et vendredi*

- A Vendôme, 1 bis boulevard de l'Industrie

*Sur rendez-vous le mercredi et jeudi*

*Prise de rendez-vous par téléphone au 02.54.44.87.87 ou via le site de la MSA Berry-Touraine <https://berry-touraine.msa.fr/lfp/nous-contacter>*

\* Au siège de la direction départementale des territoires et de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, 31 mail Pierre Charlot à Blois

*Du lundi au vendredi 9h à 12h et 13h30 à 17h (prise de rendez-vous préalable possible)*

\* A la sous-préfecture de Romorantin-Lanthenay, dans l'espace France Services  
Le lundi de 14h à 17h, du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h

Un accueil plus spécifique pour les adhérents de la MSA est également possible sur rendez-vous le mercredi et le vendredi (02.54.44.87.87 ou <https://berry-touraine.msa.fr/lfp/nous-contacter>)

Des permanences inter-services ad hoc sont, en outre, prévues les vendredi 8 et 15 mars de 9h à 12h et de 14h à 17h.

\* A la sous-préfecture de Vendôme, sur rendez-vous

Prise de rendez-vous sur [sp-vendome@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:sp-vendome@loir-et-cher.gouv.fr) ou au 02 54 73 57 01

Des permanences inter-services (sans rendez-vous) ad hoc sont, en outre, prévues les mercredis 6 et 13 mars de 9h à 12h et de 14h à 17h.

\* Dans les centres des finances publiques :

- A Blois, 10 rue Louis Bodin
- A Vendôme, 120 boulevard Kennedy
- A Romorantin-Lanthenay, 120 mail de l'Hôtel-Dieu

Les lundi, mardi, jeudi de 8h45 à 12h puis de 13h30 à 15h30 ; les mercredi et vendredi de 8h45 à 12h

\* Ou dans un des 23 espaces France Services

Lieux et horaires de rendez-vous sur :

<https://lannuaire.service-public.fr/navigation/centre-val-de-loire/loir-et-cher/msap>

Les différentes administrations de l'État, de la Chambre d'agriculture et de la MSA seront à l'écoute des agriculteurs qui en expriment le besoin et renforcent leur coopération pour apporter des réponses concrètes sur les différents domaines de préoccupations.

En plus de ces accueils physiques, il est rappelé que les agriculteurs peuvent bénéficier du dispositif « passer le cap » de la Chambre d'agriculture (*flyer joint*) et recourir au dispositif Agri-écoute de la MSA destiné aux cas de détresse (*numéro joignable 24h/24 au 09 69 39 29 19 ou sur [agriecoute.fr](http://agriecoute.fr)*).

En complément, la cellule de prévention mal-être de la MSA est joignable par téléphone au 02 47 31 62 73, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00 ou par courriel à [prevention.suicide@berry-touraine.msa.fr](mailto:prevention.suicide@berry-touraine.msa.fr).

#### Contact presse

Préfecture de Loir-et-Cher

Service départemental de la communication interministérielle

02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | [pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr)

[www.loir-et-cher.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.gouv.fr) | @prefet41